

DOSSIER INSCRIPTION 2024 - 2025 ÉCOLE MUNICIPALE D'ART, DE MUSIQUE, DE LANGUES & DE SCIENCES

	NOM :	Cadre réservé à l'administration
	PRÉNOM :	
Photo de l'élève	DATE DE NAISSANCE :	
si possible	ADRESSE COMPLÈTE :	
	ADRESSE COMPLETE:	
	TÉL :	
	EMAIL :	
LES PARENTS (si élève mineur) ou REPRÉSENTANT LÉGAL		
NOM :		
PRÉNOM:		
ADRESSE:		
TÉL :		
EMAIL :		
	INSCRIPTION AU COURS DE :	
☐ PIANO		
☐ GUITARE		
☐ ÉVEIL MUSICAL (à partir de 5 ans) (sous réserve de recrutement d'un professeur et de suffisamment d'enfants inscrits)		
□ ÉVEIL À L'ANGLAIS (à partir de 3 ans)		
□ ÉVEIL SCIENTIFIQUE (Groupe des Élémentaires de 6 à 11 ans)		
□ ÉVEIL SCIENTIFIQUE (Groupe des Collégiens de 12 à 15 ans)		
□ ÉVEIL ARTISTIQUE : THÉÂTRE (à partir de 6 ans)		
NOMBRES D'ANNEES DE PRATIQUE DE VOTRE INSTRUMENT OU AUTRE ACTIVITÉ :		

PAIEMENT:

La facturation sera mensuelle et par cours facturé (selon le tarif annuel voté en Conseil Municipal) Les paiements sont réalisés selon les modalités suivantes :

1. Par prélèvement automatique

2. Par paiement en ligne sur l'espace en ligne

3. Par chèque ou espèce par dépôt en mairie



Je, soussigné(e) représentant légal (Nom, prénom),		
☐ À se rendre seul jusqu'au lieu de l'enseignement artistique et à en partir seul.		
☐ À être raccompagné par la ou les personne(s) dénommée(s) ci-après (Nom(s), Prénom(s)) :		
DROIT À L'IMAGE :		
□ Autorise la municipalité à utiliser mon image ou celle de mon enfant en qualité d'élève de l'école d'art, de musique, de langues et de sciences dans le cadre de la communication communale ou intercommunale.		
□ N'autorise pas		
ACCIDENTS OU URGENCE :		
 Autorise la ou le responsable à faire le nécessaire en cas d'urgence (appel d'un médecin, transport en ambulance, hospitalisation). Les frais restent à la charge des parents qui auront la possibilité de se faire rembourser par la Sécurité Sociale. 		
□ N'autorise pas		
DOCUMENTS À JOINDRE IMPÉRATIVEMENT :		
DOCUMENTO A CONTROLL HAIT ENATIVE ENTERT.		
□ Fiche d'inscription dûment remplie		
□ Attestation de Responsabilité Civile pour l'adulte ou l'enfant inscrit		
□ Approbation du règlement intérieur <i>(À signer obligatoirement</i>)		
Le dossier doit être complet pour être traité.		
30 cours dans l'année		
Fait leA NOTE		
Les jours fériés seront récupérés les 2 dernières semaines de Juin 2025		

Samedi 31 août 2024 : Inscriptions au Forum des associations

Mercredi 18 septembre 2024 : Répartition des cours de 15h30 à 17h30

Lundi 23 septembre 2024: Début des cours